

Asticou



Thomas-Napoléon Le Moyne
(1847-1910)

**Curé et missionnaire du Pontiac
de 1882 à 1910**

Photo : Archives de famille

Cahier n° 7
de la
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC
Musée de l'Outaouais
Parc Jacques-Cartier
C.P. 7
Hull (Québec)

Juin 1971

Asticou

Organe de la Société historique de l'ouest du Québec

Directeur : M. Augustin Potvin, président de la SHOQ et administrateur du Musée de l'Outaouais, 42, rue Cinq-Mars, Hull (Québec). 771-5797.

Rédacteur en chef : M. Jacques Gouin, vice-président de la SHOQ et conservateur du Musée de l'Outaouais, 59, rue Pharand, Hull (Québec), 771-2987.



Sommaire

1. Revenons aux valeurs permanentes du passé ... Augustin Potvin... 3
2. Benjamin Sulte et l'Outaouais Lucie Béliveau... 5
3. William-Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un député de l'ouest du Québec (1799-1851) (suite) Jacques Gouin... 15
4. Traditions familiales Jean-Paul Trudel... 29
5. L'archéologie au Québec Roger Marois... 31
6. Catalogue de livres et revues (fin) La Rédaction... 34

Conseil de la SHOQ

Président : Augustin Potvin; vice-président : Jacques Gouin; secrétaire : Robert Potvin; trésorier : M^e René-L. Ménard; conseillers : Lucie Béliveau, Hervé Bernard, Guillaume Dunn, Jean Laplaine et Roger Marois.

"Vous me croirez, je l'espère, si je vous dis que j'aime mon pays. L'ai-je aimé sagement, l'ai-je aimé follement ? Au dehors, les opinions peuvent être partagées. Néanmoins, mon coeur, puis ma tête consciencieusement consultés, je crois pouvoir décider que je l'ai aimé comme il doit être aimé." — Louis-Joseph Papineau, en cette année du centenaire de sa mort à Montebello en 1871.

REVENONS AUX VALEURS PERMANENTES DU PASSÉ

Face à la crise, peut-être sans précédent, que traverse le coeur du Canada français, en présence de tant de contestations, de thèses contradictoires et d'incompréhensions lamentables, faut-il être optimiste ou pessimiste ?

Que nous est-il arrivé à nous, Québécois francophones, au cours du dernier quart de siècle ? Qu'est-il advenu d'une partie imposante de notre élite ? Nous qui, en dépit de nos divergences, formions sur le plan religieux et sur le plan patriotique une nation homogène, nous qui étions les apôtres sincères et logiques de la famille et de la fidélité conjugale, pourquoi semblons-nous avoir perdu confiance aux valeurs du passé ? Pourquoi tant d'entre nous, même de ceux qui devraient nous tracer la voie, ont-ils cessé de pratiquer et même de croire ? Pourquoi sommes-nous si déboussolés, si divisés sur les moyens de nous épanouir politiquement et socialement ? Pourquoi, à certains égards, sommes-nous devenus des frères ennemis ?

Sans doute harassés par plus de deux siècles de luttes pour la survivance, surpris par l'évolution technique, tenaillés par des doctrines extrémistes, bousculés par la pauvreté ou par notre faiblesse économique collective, sensibles aux misères du peuple, désunis par des options politiques nées d'un régime désuet, avons-nous cherché sincèrement les causes de notre mal et voulu y apporter des solutions justes et durables.

Mais pour assurer notre survivance, notre épanouissement, notre autonomie, faut-il rejeter inconsidérément la foi, la morale et l'ordre public ? Pour réformer le régime politique et social, pour faire régner la culture française, faut-il verser dans l'incroyance et l'amoralité ? Quelle dimension une telle fugue peut-elle apporter à notre taille et à notre bonheur ? Pour reprendre notre équilibre, il nous faut autre chose que la violence sanglante, autre chose aussi que l'érotisme poussé à blanc, les chansons, les spectacles et les journaux vulgaires, les faux prophètes, les « déniaiseurs blasés » et les « femmes savantes » qui songent avant tout à se libérer des tâches familiales.

Les sages nous disent qu'il ne faut pas désespérer, que d'ici dix ans tout sera revenu à la normale chez nous. Sans doute ont-ils raison. Il semble en effet s'amorcer chez la jeunesse un renouveau qui produira des fruits. Les défenseurs les plus ardents de notre vouloir-vivre s'émeuvent de la situation. Souhaitons que croisse rapidement le nombre de ceux qui, jeunes ou vieux, se disent écoeurés du film pornographique, de l'amour libre, de la drogue, de l'indifférence religieuse et même des audaces de la mode.

Revenons aux valeurs permanentes de notre histoire. Revenons aux vertus de nos ancêtres : sens du devoir, esprit de famille, amour du travail,

pratique de l'épargne. Dans notre angoisse, ne cherchons pas refuge dans des formes de « libération » qui sont plutôt des germes de mort. Retournons à l'église et demandons la lumière, car nous en avons rudement besoin. Frères divisés, l'heure de la réconciliation, de l'effort commun, a sonné. Étudions ensemble, travaillons selon un plan concerté, à notre épanouissement total. Soyons assez logiques pour accorder notre clientèle à l'industrie et au commerce qui nous appartiennent ou qui, du moins, respectent notre identité et nos légitimes préoccupations. Sachons accepter les sacrifices qui s'imposent. Résistons à la tentation de la mégalo-manie.

Et que notre optimisme soit réaliste, car, si l'histoire se répète, nous aurons toujours notre lot d'obstacles à vaincre et de luttes à mener.

AUGUSTIN POTVIN

MISE AU POINT

Pour bien rétablir les faits à la suite d'une information imprécise parue dans un quotidien de la région, pour bien marquer que nous n'avons pas proposé le nom de personnes vivantes pour désigner les ensembles domiciliaires de Hull, nous jugeons nécessaire de publier ci-dessous le texte de la lettre que notre président a adressée récemment au comité municipal pertinent.

Hull, le 5 avril 1971

Monsieur l'Échevin,

Voici les noms que propose notre société pour les ensembles domiciliaires municipaux dont il est question dans votre lettre du 18 mars dernier.

Rue Front : Habitations Aimé-Guertin

Rue Lambert : Logements Théodore-Lambert

Rue Jumonville : Domiciles Arthur-Buies

Rue Brûlé : Place Benjamin-Sulte.

Voici d'autres noms qu'il vous est loisible d'utiliser, en les faisant précéder des appellations **Logements**, **Domiciles** ou **Habitations**, selon votre gré. Antonio-Pelletier; Wilfrid-Sanche; Edgar-Boutet; Henry-Desjardins; Raymond-Brunet; Nérée-Tétreau; Adrien-Robert.

Enfin, il y a **Place Asticou**, qui pourrait servir un jour pas loin de l'hôtel de ville nouveau.

Prière de ne pas omettre le trait d'union dans les noms proposés. Quand on donne le nom d'un personnage à une rue, un édifice ou une place publique, le trait d'union s'impose en français entre le prénom et nom.

Agréez, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,

AUGUSTIN POTVIN

BENJAMIN SULTE ET L'OUTAOUAIS *

D'après une correspondance inédite échangée entre 1886 et 1919 avec la R.S. Marguerite-Marie, auteur de **L'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières**, parue en 4 volumes vers 1912. Un cinquième volume (1911-1970), de la plume d'une continuatrice, paraîtra sous peu.

Avant de vous livrer les lettres de Sulte, qu'il me soit permis de dire un mot de Mère Marguerite-Marie, ancienne directrice et annaliste distinguée des Ursulines des Trois-Rivières.

Les anciennes élèves qui l'ont vue à l'oeuvre ont gardé le souvenir d'une éducatrice de valeur, de sa bonté toute maternelle et de sa parfaite distinction.

Cousine de Benjamin Sulte, comme lui, elle était douée d'un grand talent littéraire; et, comme lui aussi, dès qu'il s'agissait d'histoire, elle s'animait d'une ardeur acharnée et travaillait sans répit à la recherche de documents historiques.

L'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières en 4 volumes, recherchée par tous les historiens, est son ouvrage le plus important **. Mais elle a à son crédit une vingtaine d'autres travaux historiques, sans compter les articles nombreux fournis aux journaux des Trois-Rivières, les notes historiques, généalogiques, les biographies, comptes rendus, etc.

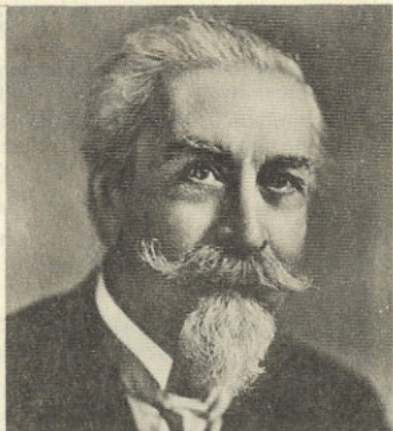
Elle était en relation épistolaire avec les hommes de lettres les plus distingués de notre pays et même de l'étranger, ainsi qu'avec bien d'autres hauts personnages.

Dans sa correspondance avec notre poète et historien trifluvien, il est surtout question d'histoire : travail en collaboration, recherche de documents historiques, corrections d'épreuves, etc. Sulte raconte aussi les événements de sa vie privée et parle de tout ce qui l'entoure.

C'est ainsi que nous faisons connaissance avec Sulte tel qu'il était dans l'intimité : original, d'une gaieté à toute épreuve, constamment obligé de calculer pour équilibrer son budget, mais demeurant cependant au dessus de ces ennuis journaliers, car il prenait bien la vie. Aimant sa patrie par dessus tout, c'est pour elle qu'il bataillait. Travailleur infatigable, il écrivait sur tous les sujets.

* À l'occasion du 6^e congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, dont le président, le D^r Conrad Godin, est un fier Trifluvien, nous avons cru opportun de rappeler la mémoire d'un illustre Trifluvien, Benjamin Sulte, en publiant cet article d'une non moins distinguée Trifluvienne, M^{lle} Lucie Béliveau, qui est maintenant membre du conseil de la Société historique de l'ouest du Québec. Très active dans tous les milieux intellectuels et mondains de la région outaouaise depuis 1945, M^{lle} Béliveau évoque ici l'atmosphère de la capitale fédérale au tournant du siècle, grâce à des lettres inédites de Benjamin Sulte qu'elle a héritées des mains mêmes de sa destinataire.

** On peut maintenant se procurer ces 4 volumes en s'adressant à la R.S. Germaine Biron, D.S.U., chez les Ursulines des Trois-Rivières.



Benjamin Sulte, historien de la Mauricie et de l'Outaouais

Chaque fois qu'il avait un moment de loisir, il maniait la plume. En effet, il n'y avait jamais de temps perdu pour lui. Chaque instant produisait quelque chose. Souvent, dans la rue, en marchant, il composait des vers, pour ne pas perdre de temps; il appelait ceux-là « des vers à pattes ». Sulte fut certainement le plus abondant de nos écrivains. Prêchant le labeur individuel, il engageait ceux qui s'intéressaient à l'histoire à écrire, à produire des matériaux. « Il n'y a rien de petit dans l'histoire, tout y est important et devient utile », avait-il l'habitude de répéter souvent. Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas ! Son oeuvre presque infinie constitue un véritable monument élevé à la gloire des Canadiens français. C'est un Trifluvien que nous devons honorer.

Les premières lettres de Benjamin Sulte à Mère Marguerite-Marie qu'il m'a été donné de parcourir datent de 1886. La dernière a été écrite en 1919. C'est donc une correspondance de 33 ans qu'il m'a fallu parcourir. Oui, 33 ans de correspondance suivie. Quelle difficulté à faire un choix... Chaque lettre est d'un intérêt particulier : notes historiques, originalité de forme, événement de sa vie intime, soit du Parlement, soit de son joli « home » qu'il avait nommé « Château Bonheur », soit encore de ses relations avec des personnages de l'étranger, tels le géologue français, M. Rameau, le prince Roland Bonaparte, son cousin Lucien-Napoléon Bonaparte Wyse, le comte de Foucault, et combien d'autres, sans compter ses amis canadiens; chacune de ses épîtres parle autant au coeur qu'à l'esprit.

Dans ses premières lettres écrites en 1886, il est question d'échange de manuscrits, de notes généalogiques au sujet des familles Sulte, Gervais, Desilets. Ils travaillent en collaboration. « Nous sommes en bonne voie; ce que vous m'avez fait voir de manuscrits me dit assez que nous ferons notre chemin sans misère. »

Il apporte au travail une ardeur infatigable. Le 12 juillet, il écrivait :

Comme j'ai l'avantage de ne jamais éprouver de fatigue, je travaille sans cesse et je me rafraîchis en changeant de besogne. Le jour, la milice, le soir nos archives historiques.

Quand la paresse me prend, elle dure deux jours francs. Il n'y a pas de remède à cette maladie, sauf le temps : 48 heures, telle est ma dose.

Ma femme est parfaitement convaincue que 1° : je suis un mécanisme inusable, soit le mouvement perpétuel; 2° : que le bon Dieu a oublié de me donner une maladie; 3° : que je ne mourrai qu'après avoir noirci tout le papier qui existe au monde, ce qui va loin; 4° : que si la mort arrive, je la recevrai en riant; moi aussi, je pense de même.

Quant à moi, il me vient une pensée de sympathie à l'égard de l'épouse d'un tel fouilleur de paperasses !

Je cite un court billet : « Dans le feu comme toujours malgré quatre pieds de neige sous la semelle. » Et un autre : « ... Gardez les cachets que je vous envoie. C'est le produit du vandalisme d'un employé du gouvernement qui se plaisait à mutiler les anciens parchemins. Il est mort en 1870 et bien sûr il est encore au purgatoire... Prions pour lui. »

Je crois qu'il est bon d'avoir une pensée dans nos prières pour Benjamin Sulte, qui, lui aussi, peut bien griller au purgatoire : en effet, il n'était pas trop scrupuleux, puisqu'il apporta certaines pages d'archives trifluviennes qu'il considérait aussi bien placées dans celles d'Ottawa...

Dans un billet, Sulte est en colère contre les typographes qui lui ont fait dire que « la grand'rue était pavoisée de crapeaux » pour drapeaux. « Je les abomine avec amour ! » conclut-il.

Quand Sulte écrivit son centième article, ses amis de la *Revue Canadienne* le déclarèrent centenaire et il fut fêté par eux. À ce sujet, il a écrit :

On me grave ! On va mettre ma moustache sous les yeux du public ! Vous voyez ça d'ici ! Je grisonne, mais on va me graver noir, afin que la postérité s'extasie sur mon éternelle jeunesse. Il était temps, mordine ! car je n'ai plus vingt ans. Bientôt je n'aurai plus 45 ans. Pour un centenaire c'est la moitié du chemin parcouru. Vous savez que je suis centenaire par habitude, c'est un talent acquis... pas naturel.

Une église sous le vocable du Sacré-Coeur vient d'être construite pour les Canadiens français. Sulte s'en montre ravi. Il écouterait à l'avenir des sermons en français. « Cousine, notre église a fêté Pâques pour la première fois, là, fêté comme une ancienne et riche et artistique paroisse. Triomphe sur toute la ligne, Nous sommes ressuscités d'entre les Irlandais. »

Le 3 janvier 1888, il écrivait : « C'est à vous et à toutes nos aimables et bonnes soeurs que ce discours s'adresse. » Après les souhaits d'usage, il parle de la tranquillité qu'il considère le grand bien d'ici-bas.

Pour l'obtenir il faut prier, car prier c'est déjà être tranquille dans le tourbillon qui m'emporte depuis tant d'années, je n'ai compris le bonheur terrestre que dans les heures où mon esprit redevenait tranquille. Souvent j'ai envié ceux qui ne sont pas jetés dans le courant de ce terrible fleuve des carrières militantes où j'ai toujours vécu flottant aujourd'hui, submergé demain, pour recommencer le plongeon et la lutte, jusqu'au moment suprême de la mort. Mais il est dans ma nature de combattre, aussi bien que de souffrir en riant. Ma petite femme est courageuse et juste, elle m'a souvent réconforté dans les travaux et les contre-temps qui surviennent. Sa philosophie est de la religion et sa religion est de la philosophie. Hier elle me disait : « Une lettre sympathique ranime le courage » et elle me montrait votre dernière. Et moi je me mirais avec plaisir dans la belle glace que nous possédons à double titre d'amis et d'artistes, car votre acte est un fait d'amitié et votre cadeau est un don d'artiste.

C'est l'opinion de notre petit monde :

Il faut voir
Ce miroir !

disaient nos gens de goût. Ils l'ont vu ! Tenez : Joseph Marmette, le romancier, un esprit fin qui a vu nombre de pays, s'est le premier, après ma femme et moi, regardé dans la glace . . . : « Superbe, mon camarade ! très gentil ! » Voilà ses expressions.

Puis est venu Bauset, un cousin de ma femme, satirique et caustique. Il a branlé la tête et a dit : « C'est bien ! C'est fort bien ! Le tout est fichtrement bien !!! Pas bête, j'vous l'dis !!!! »

Quand Déville, le réservé, a vu sa figure dans l'encadrement de notre bijou, il a souri : il se trouvait beau garçon ! Son mot a été : « Joli présent ! » On ne peut pas demander plus à un homme qui est Arpenteur général du Canada, sa phrase est courte, elle n'arpeute pas.

Le juge Fournier s'est amusé à examiner le travail de peinture. Il était séduit ; avec son binocle, il reluquait, mirait et poursuivait les coups de pinceau. « Ça dit-il, vous ne vous refusez rien à ce que je vois, on vous envoie des cadeaux princiers ; je dirai à mes filles de venir admirer ce travail. » C'est le jugement de la Cour suprême du Canada, ni plus ni moins.

Achille Fréchette, frère du poète, et poète lui-même, a cru devoir se plaindre du sort : « Pas de danger, s'est-il écrié, que j'en reçoive un pareil ! Sulte est né sous une étoile favorable. »

Alfred Garneau est le fils de l'historien de ce nom. Un savant, mes amis ! Un styliste, un puriste, un idéaliste. Il a dit « La littérature et l'érudition vont enfin avoir des monuments. »

DeCelles, bibliothécaire du Parlement, s'est arrêté devant la glace et a dit entre haut et bas : « Tortillon ! C'est pas ce que l'on voit tous les jours ! »

Mais le plus amusant a été Bélanger, auteur du volume intitulé **Mes Vers**. Il a récité toute votre histoire en broderie sur écorce, avec le feu d'un poète chauffé à blanc. Pour le calmer, je lui ai dit qu'il était trop savant. Ça effraye un poète quand on lui dit de ces choses-là . . .

La belle Angélique a noblement arrosé les propos de nos visiteurs. C'était de droit. Cette liqueur est classique parmi les artistes. Casgrain, qui mesure six pieds trois pouces sur la souche, et qui est employé aux patentes, a vu le miroir.

« Pas patentable ; a-t-il dit, personne ne s'avisera d'en faire un pareil »

Mon beau-frère, le docteur de Bonald (neveu du Cardinal de Bonald, le célèbre écrivain) a fait une phrase :

« J'ai vu Sulte gravé, je l'ai vu décrit en paroles, je l'ai vu modelé en plâtre, je l'ai vu coulé en bronze, je l'ai vu en chair et en os, mais jamais si bien encadré ! Le gaillard se regardait dans la glace et se prenait pour moi ! . . . »

Le Père Pallier, notre curé, a exprimé l'espoir que les religieuses d'Ottawa se montrent un jour dignes de rivaliser avec le bon goût trifluvien.

Le Père Froc veut que je m'humilie un peu, car, assure-t-il, le bouquet de l'an dernier, la belle Angélique du Printemps et le miroir du Jour de l'an, c'est assez pour me tourner la tête.

D'autres personnages suivront ceux-ci. Toute la ville voudra se mirer chez nous. Vous ne vous êtes pas trompée en disant que tous les portraits d'Ottawa y passeront.

Voici ce qu'il écrivait après une réunion de la Société royale dont il était membre :

« Dans la section française je vois avec plaisir que le goût des travaux d'histoire se développe sérieusement. » Parlant des recherches historiques, il ajoute : « Notre génération soulève des montagnes ; nos successeurs dans la carrière ne se rendront pas compte de la lutte que nous soutenons contre l'indifférence. »

Parlant du Club des Dix * dont il fait partie : « Tous présents hier soir et bourrés de littérature, nous avons lu quatre chefs-d'oeuvre de genre différents ; ça vaut la danse et le jeu de cartes, croyez-moi ! » Cette flèche est dirigée contre ses amis des Trois-Rivières qui ne semblaient pas toujours s'intéresser à ses écrits.

Témoin ce court billet :

Dans les volumes que je prépare pour l'impression, il n'y aura rien des Trois-Rivières, parce que les Trifluviens n'ont pas voulu acheter ni la 1^{re} livraison de mon **Histoire des Trois-**

* Ce Club des Dix, fondé à Ottawa par Benjamin Sulte, fut suivi d'un Cercle des Dix, fondé à Québec peu d'années après, dans l'entourage de sir Adolphe Chapleau, alors lieutenant-gouverneur du Québec. Ce n'est qu'en 1935 que fut fondée à Montréal la Société des Dix, par Gérard Malchelosse et Aegidius Fauteux ; c'est celle-ci qui eut la plus longue vie, puisqu'elle existe encore, après trente-cinq ans de labeur ininterrompu. Nombreux sont ceux qui se sont moqués et se moquent encore des recherches érudites des Dix ; pourtant les historiens universitaires les plus chevronnés ne se gênent pas pour les piller impunément. — N.D.L.R.

Rivières, ni mon album de l'Histoire des Trois-Rivières, ni la Chronique Trifluvienne. Je me fiche d'eux. Qui peut l'en blâmer !

Mais il ne peut se défendre de son attachement pour sa ville natale; il aimait son cher Trois-Rivières, et il le prouva chaque fois qu'il en eut l'occasion. De retour d'un voyage dans sa ville natale, il écrivait :

« Je me remets dans mon assiette assez difficilement, tant je m'étais réacclimaté aux Trois-Rivières ! »



Photo d'une réunion de la Société historique de Montréal aux Trois-Rivières, alors que la Société d'histoire régionale de la Mauricie, fondée par M^e Arthur Béliveau, C.R. (père de l'auteur de cet article) rendait hommage à la mémoire de Benjamin Sulte. On reconnaît sur cette photo : Aegidius Fauteux, Montarville Boucher de la Bruyère, E.-Z. Massicotte, Gérard Malchelosse, Aristide Beaugrand-Champagne, Victor Morin, Maréchal Nantel, l'abbé Albert Tessier (membres fondateurs de la Société des Dix) et M^e Arthur Béliveau, C.R., qui après une allocution, vient de déposer une couronne de fleurs sur la tombe de Benjamin Sulte; l'abbé Vallée, le notaire Lessard et quelques autres.

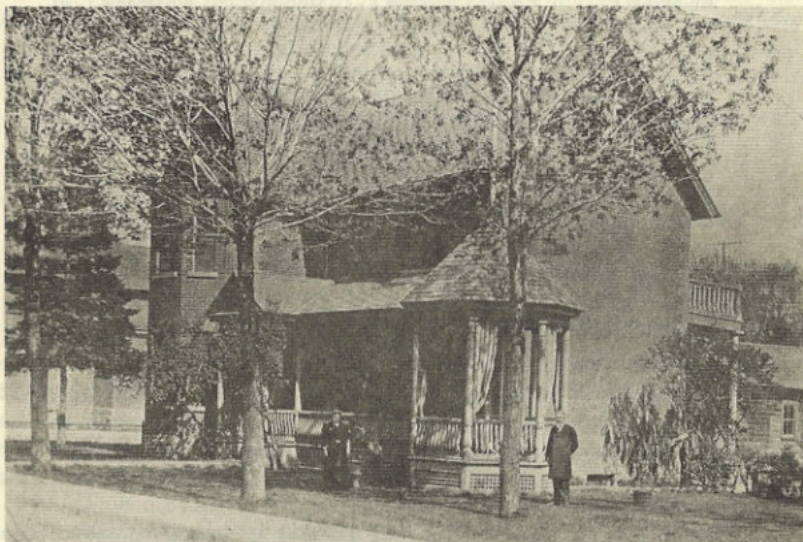
Il semble très fier cependant de son « home » Château Bonheur, à Ottawa. En effet, il envoie le plan détaillé du salon, tout y est : disposition des meubles, jusqu'aux cadres sur les murs qui y sont mentionnés. Et dans une autre lettre, il chante son chez-soi :

Château Bonheur est un petit paradis. Pas moins que cela ! On ne cesse de m'en faire compliment. C'est commode ! C'est aisé ! C'est bon ! C'est chez-soi ! C'est éclairé ! C'est aéré ! C'est net ! C'est riant ! C'est ouvert ou fermé à volonté. Puis : Château Bonheur est calme et heureux. Nous avons fait des améliorations au jardin, pour lui donner de la mine l'an prochain.

Nos voisins reviennent de la campagne, nous nous serons la main avec enthousiasme. C'est pour moi la saison du travail, et pourtant, j'ai assez trimé durant la saison qui achève. Mais que voulez-vous, ma nature m'entraîne et je la suis aveuglément.

Plus loin :

Château Bonheur
Est tout en fleurs
Et malgré la chaleur
On y sent la fraîcheur,



"Château Bonheur", résidence de Benjamin Sulte à Ottawa, angle Wilbrod et Friel, vers la fin du XIX^e siècle.

Ce sont là des vers... de mirliton, bien sûr, et absolument dépourvus de poésie, mais parlant de choses bien poétiques tout de même.

Sulte ne cesse de bénéficier de la générosité des Ursulines. Voici de quelle façon originale il exprime ses sentiments :

J'ai regardé dans le beau miroir et j'ai vu un garçon à la figure réjouie qui mangeait des prunes des Trois-Rivières. Augustine a regardé et elle a vu... que c'était vrai. Il n'y a donc pas à se faire d'illusions, nous avons reçu des prunes des Trois-Rivières ! Remerciements et jubilation sur toute la ligne. Des confitures aux prunes, c'est si bon pour les becs fins !

Savez-vous que nous avons un merisier qui nous a donné des merises, et que les oiseaux ont tout mangé en deux heures de temps ! C'est poétique, mais cela ne vaut pas les prunes que l'on mange soi-même.

Je pars pour le champ de tir et je vous tire mon salut.

Il n'y a pas à dire, une enquête de temps à autre dans un gouvernement, c'est ça qui fait du bien ! Sulte nous parle de perquisitions parmi les employés du gouvernement fédéral en 1891 et qui révèlent des abus surprenants. Laissons-le parler, ou plutôt lisons-le :

Nous avons l'air d'une bande de fous, ici, cette année. Outre les travaux de la session et nos exercices militaires d'un bout à l'autre de la Confédération, il y a cette immense

machine à révélations, qui marche depuis trois mois et scrute les entrailles de l'administration. Tout le monde est affolé ! Plusieurs se croient coupables sans savoir de quoi ! Quatorze cents employés sont examinés, c'est drôle à faire danser sans musique ! ... Il y a des scènes ! ... Molière est surpassé ! Si vous voyiez sortir des robes de soie d'un achat de peinture ou d'un pilier de pont ! L'homme qui signe l'ordre d'acheter un fauteuil pour un employé supérieur et qui ne s'aperçoit pas que 1 fait 4 ! ... Trois fauteuils de bénéfice pour le commissaire qui est chargé d'aller choisir le fauteuil. Tant de vertu finit par percer. Les scandales vont toujours bien ... Bon commerce, le nôtre, pas comme celui de T... et L... ! T... devant l'enquête demande à L... : « Combien de temps avons-nous été en société ? » L... indigné s'écrie : « Jamais je n'ai été votre associé ! » T... riposte « Hé donc ! Vous étiez seul à voler le gouvernement ? » ... Suspendus, déchargés, congédiés, mis à la porte, on voit tous les jours ces chenapans s'en aller la tête basse ...

Heureusement pour nous, Sulte semble à l'abri.

Pauvre Sulte, il est constamment dans des embarras financiers. Son salaire est diminué. « Encore \$2,000 à payer » ... Quelle humiliation, tout de même d'être obligé de batailler pour le vil métal, lui dont le travail sans relâche contribue à faire connaître notre Canada, non seulement aux étrangers, mais aux Canadiens eux-mêmes. Ainsi va la vie ! ...

Au retour d'un concert où il a entendu la grande cantatrice canadienne, Albani, Sulte fait part de son admiration avec exubérance ! :

Je suis dans les transports de l'admiration après avoir entendu Albani. Jamais je n'ai compris le chant de cette manière. C'est surnaturel ! Suffit de dire que rien qu'en chantant quelques strophes en langue italienne, elle a fait pleurer toute la salle, et quelle salle ! Depuis le Gouverneur jusqu'à moi (le plus humble) en passant par tous les hauts fonctionnaires.

Depuis deux semaines nous nous abordons dans les rues en disant : « J'y étais » — « Moi aussi » — « Que c'était beau ! » — « Une fois dans la vie, c'est assez. » Je pourrais écrire un volume sur les deux soirées auxquelles j'ai assisté.

Et il continue en description de toutes sortes, analysant les partitions d'opéra, et, chez les spectateurs, les émotions qui viennent d'Albani et y retournent. « Je ne saurais dire comment elle résiste aux élans d'admiration qui remuent les foules devant elle. » Il continue sur ce ton, pour terminer par cette anecdote :

Vers l'âge de sept ans, Emma Lajeunesse vivait à Ottawa. Une femme, âgée à présent, conserve le piano impossible sur lequel la future cantatrice s'exerçait alors. L'autre jour, la voiture d'Albani s'arrête devant la porte, la cantatrice entre dans la maison, touche le vieux clavier, sourit, et dit quelques mots à la vieille dame toute ahurie, et toute glorieuse. En sortant elle fit l'observation que tout était pauvre dans cette maison. « Hélas ! dit la vieille, n'est pas riche qui veut ! » Albani reprit, disant que les grosses fortunes sont vite dissipées et

qu'elles ne produisent pas le bonheur. Puis, serrant la main de la vieille, elle déposa \$50.00 entre ses doigts et se sauva ... Qu'en dites-vous ?

Dans l'une de ses dernières lettres, datée de 1906, Sulte relate son retour des environs de Détroit où il a donné des conférences devant des sociétés historiques. Ayant stationné à Toronto où il a donné deux causeries, Sulte est émerveillé par l'hôtel King Edward. À ce sujet, il écrit :

Comme ce Canadien qui avait vu à Paris un beau gros chien, j'ai admiré l'hôtel King Edward de Toronto. Un rêve ! Des marbres, des peintures, une construction inouïe. C'est d'un effet étourdissant. C'est-là qu'on m'a logé trois jours. Je me croyais ambassadeur ou prince de Galles. Je n'en reviens pas !

Voici sa dernière lettre. Il a 78 ans. Ce n'est plus la même écriture ferme. On voit que sa main est moins assurée. Il a déjà désigné son successeur. C'est M. Malchelosse* pour qui il a un mot élogieux et qui demeure le continuateur de son oeuvre. Parlant des **Mélanges historiques**, il ajoute :

Le second volume des **Mélanges** paraîtra le 1^{er} mars ou peu après. On me dit que cette publication promet de réussir ... Malchelosse a des centaines d'articles de moi. Il en a donné quelques-uns aux journaux. Il en reproduira dans les **Mélanges** qui auront bien 70 volumes, sinon 75 tout compté. Je serai disparu du monde lorsque l'on verra la fin de ce bagage. C'est pourquoi je lui ai tout donné. Il est entendu dans le métier. Tant que je le pourrai, je corrigerai les épreuves et je ferai les index, voilà toute ma besogne en rapport avec ces **Mélanges**. Ce qui me reste de notes est considérable. J'en tirerai nombre d'études encore, mais il en restera pour qui voudra s'en servir. Vous le voyez je fais mes préparatifs de départ et je m'y prends de longue main. De fait, les origines étant terminées en 1921, je pourrai dire qu'il ne me reste plus de grands travaux à faire.

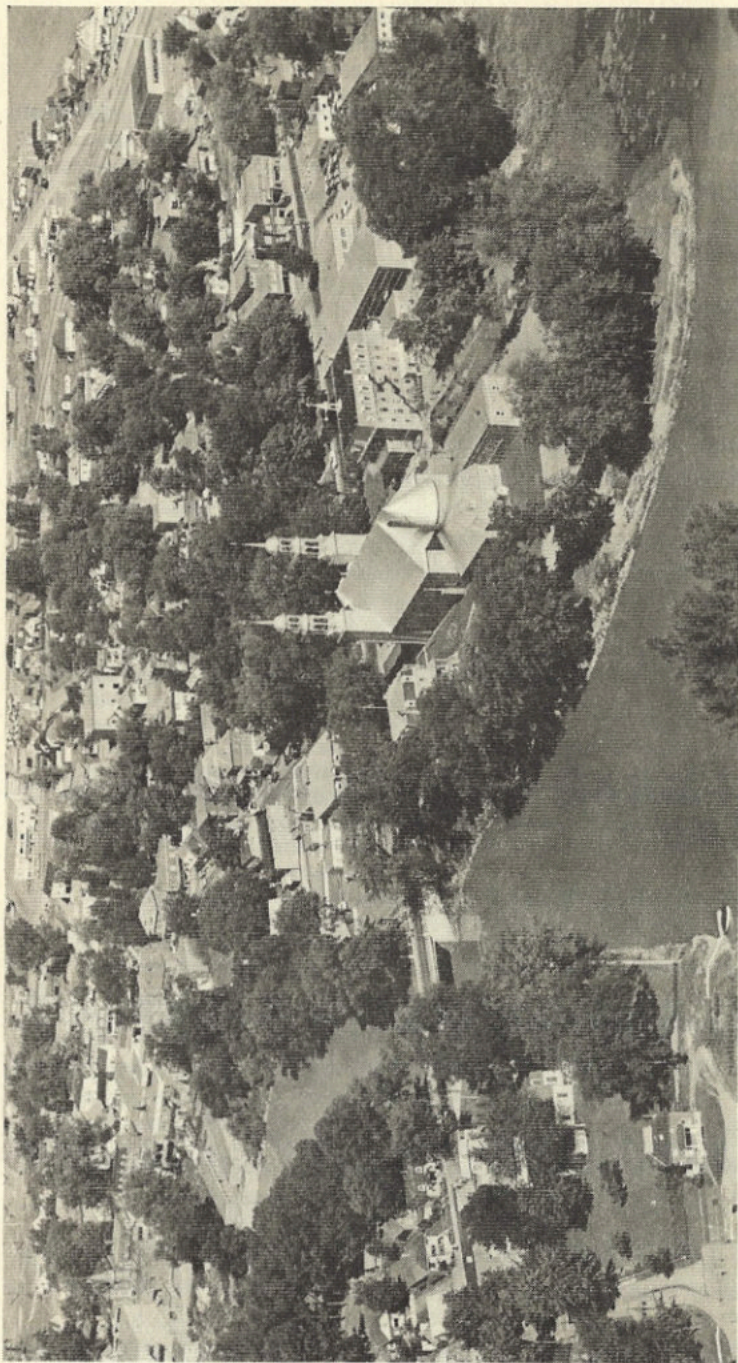
Sulte vécut encore quatre ans. Il mourut en 1923 à l'âge de 81 ans.

Je ne saurais mieux terminer cet article qu'en vous citant ces vers de Sulte, d'où se dégage, comme toujours chez notre inépuisable travailleur, un amour ardent pour son cher pays.

Qu'importe l'âge ou le début
Ou les traverses de la vie,
Tous mes efforts vont droit au but
Je veux faire aimer la patrie.
Il faut au peuple des amours,
Comme il faut meubler sa mémoire,
Voilà pourquoi, cherchant toujours,
Je lui raconte son Histoire.

Lucie Béliveau

* Secrétaire de la Société des Dix pendant 35 ans, Gérard Malchelosse, décédé l'an dernier, a édité et annoté toutes les oeuvres de Benjamin Sulte. — N.D.L.R.



Vue aérienne du village historique de Saint-Eustache. A l'avant-plan, au centre, la vieille église, qui porte encore les traces des boulets de Colborne, sur-nommé le "Vieux Brûlot". Dans le coin supérieur gauche, la maison à tourelle est l'ancien manoir du colonel Maximilien Globensky, co-seigneur des Mille-lacs. (Photo : Armour Landry.)

WILLIAM-HENRY SCOTT OU Le destin romanesque et tragique d'un député de l'ouest du Québec (1799-1851)

(Suite)

Deuxième génération (1852-1910)

Un an après la mort de William-Henry Scott, le 18 décembre 1851 à Saint-Eustache, sa fille Caroline épousait le D^r Alfred Nelson, fils du patriote Wolfred Nelson. Leur mariage fut célébré le 26 août 1852 par le pasteur de l'église presbytérienne de Saint-Paul, à Montréal¹. Les deux époux étaient en effet protestants, même si, par la suite, ils furent tous deux inhumés au cimetière catholique de la Côte-des-Neiges. Nous avons déjà dit, dans la première partie de cette étude, que les quatre fils de William-Henry Scott avaient grandi dans la religion catholique, mais que sa fille unique, Caroline, élevée à Montréal par sa tante adoptive, Ann Scott, avait grandi dans la religion protestante. Quant à Alfred Nelson, même si sa mère, Charlotte de Fleurimont de Noyelles, était une Canadienne française catholique, il semble qu'il ait opté lui aussi pour la religion protestante. Son père Wolfred, qui exerça la médecine à Saint-Denis-sur-Richelieu, de 1812 à 1837, soit jusqu'à la Rébellion, demeura d'ailleurs toujours protestant, bien qu'il parlât français couramment². Fils de William Nelson, officier de marine et cousin de lord Nelson³, Wolfred conserva toujours la fierté de ses origines britanniques et protestantes, malgré son rôle actif dans la Rébellion de 1837. Il fut d'ailleurs inhumé dans le cimetière anglican de Sorel, dont il fut député en 1827, et où l'on peut voir encore son monument sur lequel figurent ces mots que nous citons ici dans la traduction de son fils Alfred :

À la mémoire de Wolfred Nelson, mort à Montréal le 17 juin 1863, à l'âge de 71 ans. De la plus pure intégrité et d'une incomparable largeur d'esprit, il est mort aimé et regretté de tous ceux à qui ses éminentes vertus l'avaient rendu cher. Il fut député de Sorel en 1827 et du Richelieu en 1844, maire de Montréal en 1854-1855, président du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada en 1851, puis président du Bureau

¹ Jean-Jacques Lefebvre, Archiviste de la Cour supérieure, Palais de Justice, Montréal, lettre du 11 décembre 1968.

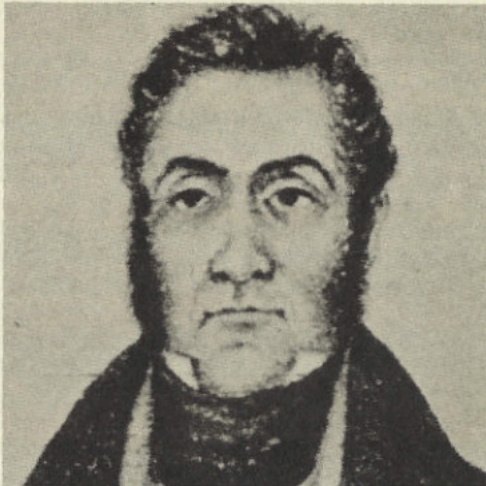
² Abbé J.-B.-A. Allaire, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Courrier de Saint-Hyacinthe, 1905, pp. 363-364; cf. aussi Wolfred Nelson (petit-fils du patriote) *Wolfred Nelson et son temps*, Éditions du Flambeau, 1946, Montréal, p. 99.

³ Wolfred Nelson (petit-fils du patriote), *op. cit.*, p. 11.

des inspecteurs des prisons et asiles de la même Province. Ici repose l'honnête homme, le plus noble ouvrage de Dieu⁴.

Dans ce document inédit (voir note 4), rédigé en français de la main même du Dr Alfred Nelson, alors qu'il était étudiant en médecine à l'Université de Montréal, on peut lire également le panégyrique suivant de son père, écrit dans le plus pur style romantique de l'époque :

... Sous la gazon du vieux cimetière protestant de Sorel, à l'ombre des grands pins qui, depuis plus d'un siècle, balancent sur son enceinte leurs ombres, reposent deux fiers défenseurs de nos droits, et de l'autre [des] officiers de l'armée qui vainquit Montcalm et subjuga nos pères.



Wolfred Nelson, père du Dr Alfred Nelson et beau-père de Caroline Scott.

Hier je suis allé errer parmi les croix brisées, les marbres renversés, les colonnes inclinées de cette antique nécropole. J'ai promené mes regards sur ces éloquents débris; j'ai lu quelques-unes des pages les plus mouvementées de notre histoire. J'y ai vu près des noms [des] frères Robert et Wolfred Nelson, ceux du lieutenant-général sir Richard D [illisible] Jackson, du commissaire général Radenhurst, de sir J.E.A. Alexander, des colonels Gates... [etc.]. La mort, cette grande souveraine, y courbe sous son joug égalitaire, le conquérant et le vaincu, le puissant et le faible, l'opresseur et sa victime. Elle jette sur leur dépouille la même [?] de poussière, les mêmes agrestes fleurs y dressent leurs timides corolles.

Je suis sorti de tout [cela] ému; pouvais-je avec indifférence fouler la vraie terre qui connut les vrais restes des

⁴ Cette épitaphe est une traduction du texte original anglais qui figure sur le monument funéraire de Wolfred Nelson, à Sorel. J'ai obtenu ce document, par l'entremise de ma mère, de M^{lle} Jeanne Guénette, arrière-petite-fille de Wolfred Nelson, et petite-fille de Caroline Scott.

Nelson, sans me rappeler leurs luttes pour la libération du sol de ma Province? Pouvais-je passer près de leur mausolée sans songer au monument qu'ils édifièrent à nos libertés? Et tout en m'éloignant, je me remémorai la défaite de Montcalm, le deuil du vieux drapeau, la souffrance de nos aïeux, leur loyauté, leurs désespoirs, leurs légitimes revendications, puis leur soulèvement, au cri de ces deux grands patriotes, ces **Anglais pur sang** [souligné dans le texte], chez qui la voix de la justice dominait celle du conquérant.

C'est dans le coin sud-ouest du cimetière que dorment les Nelson. De grands pins et d'antiques ormes y unissent et entrelacent leurs vertes et puissantes ramures pour en former un dôme qui surmonte avec une imposante majesté les blanches colonnes de marbre de leur monument. Sur la troisième face se lit [le nom de] Anna Nelson... Cette soeur des grands Nelson était l'épouse de R.H.E. Johnston, seigneur d'Yamachiche, ancien associé de l'honorable Aylwin, descendant par sa mère d'un Gagy qui fut président du Conseil Législatif sous l'ancien régime, adjudant général des forces anglaises... A deux pas repose Wolfred Nelson. Rien n'est plus touchant que la vue de la pierre tombale de ce grand patriote qui, après avoir tenu haut et ferme le drapeau de nos libertés fut successivement député de Sorel et de Richelieu, maire de Montréal, président du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, etc. Elle est couchée de tout son long dans la poussière. J'ai dû m'agenouiller, en écartant les longues herbes qui la couvrent, pour y lire ce qui suit: [texte de l'épithaphe ci-dessus]...

Un profond silence plane sur les cendres de ceux dont la voix vibra comme un clairon dans l'âme des hommes de 1837. Il est seulement troublé par les notes allègres du petit oiseau qui, dans la ramée, chante sa liberté...

Sur l'une des faces, le passant peut lire cette inscription, traduite de l'anglais: « À la mémoire de Robert Nelson, M.D., décédé à State Island, N.Y., le 7 mars 1873 à l'âge de 80 ans; la sincérité est pour celui qui la possède une source de vie (Prov. 01-23). »

Sur une autre, on peut lire celle de ses père et mère, aussi décédés à Sorel: « À la mémoire de William Nelson, né à Nesham, Yorkshire, Angleterre, décédé le 10 juin 1834 à l'âge de 84 ans; Jane Dies, son épouse, née à Catshire, Angleterre. » [D'après Wolfred Nelson, son petit-fils, elle serait plutôt née à Cathill, État de New York, cf. **op. cit.**, note 3].

William Nelson s'établit à Sorel avec plusieurs autres loyaux à la couronne anglaise au lendemain de la déclaration d'indépendance des États-Unis.

Il est bon aussi de remarquer que ce vieux citoyen et son épouse Jane Dies étaient tous deux cousins du héros de Trafalgar, Lord Nelson.

Évidemment, c'est une main discrète qui traça l'inscription des Nelson. Elle est brève, mais avec une superbe concision la vie... [Ainsi se termine brusquement ce document inédit de la main d'Alfred Nelson⁵].

⁵ Ibid.

Alfred Nelson avait vingt et un ans lorsqu'il épousa Caroline Scott. Celle-ci n'en avait que quinze. D'après une tradition de famille, racontée à ma mère par une petite-fille de Caroline, Rose Nelson, — que j'ai moi-même bien connue dans mon enfance, — la jeune et ravissante épouse du D^r Alfred Nelson continua, après son mariage, d'aller glisser en traîneau avec ses jeunes amies sur les pentes du Mont-Royal, pendant que son mari allait aux malades.

Les deux jeunes époux s'adoraient et étaient de toutes les fêtes. Ainsi, lors de la visite du commandant Belvèze et de sa frégate **La Capricieuse**, à Montréal en 1855, comme Wolfred Nelson était maire de la ville, il va sans dire que le jeune couple fut de la partie, notamment du dîner de gala offert au représentant officiel de Napoléon III au Canada⁶.

Mais, cinq ans plus tard, un événement encore plus romanesque allait marquer la vie de Caroline, et surtout alimenter la tradition de la famille pendant trois générations. Il s'agit de la première visite au Canada, en 1860, du Prince de Galles, alors dans toute la splendeur de sa jeunesse fringante, qui allait régner sous le nom d'Édouard VII.

Afin de donner une idée de la fête vraiment féérique que la ville de Montréal organisa à cette occasion, sous la direction de son nouveau maire, Côme-Séraphin Rodier, relisons ce qu'en écrivait en 1951 un auteur qui a étudié la question en détail :

When it was understood that the Prince preferred balls to any kind of entertainment that could be offered him, the citizens of Montreal met in conclave and determined to give him one on a scale which not only could not be equalled in Canada, but which should leave even New York itself no chance of successful competition. Not only a ball-room, but surroundings in the way of pleasure grounds, fountains, groves, and bowers, all lighted up like a second Vauxhall, were specially constructed — for a single night's entertainment. Only five weeks before the date fixed for the ball, the cattle were grazing over the ground which on Monday night, the 27th August [1860], looked like a fairy land⁷.

Un autre auteur, contemporain de l'événement celui-là, écrivait pour sa part que, le 27 août 1860, le Prince de Galles « ...attended one of the grandest balls ever given on this continent⁸ ».

Comme aucune salle de bal à Montréal n'était alors assez vaste pour accueillir les 5,000 invités, un immense pavillon de bois avait été érigé « en plein champ », juste au nord de la rue Sainte-Catherine, où se trouve aujourd'hui l'hôtel Mont-Royal⁹.

6 cf. Asticou n° 2. Un agent français "plus ou moins secret" à Ottawa en 1855, pp. 5-14, par Jacques Gouin.

7 Charles Penrose, *British Royalty in North America-1860*, The Newcomen Society in North America, New York, San Francisco, Montréal, 1951, p. 14.

8 Auteur anonyme se nommant simplement "A British Canadian", *The Tour of H.R.H. The Prince of Wales through British America and the United States*, Montréal, 1960, p. 114.

9 Edgar Andrew Collard, *The Visit of a Prince of Wales*, dans *The Gazette*, Montréal, août 1955.

Le Prince de Galles, alors âgé de dix-huit ans, ouvrit le bal avec M^{me} John Young, épouse de l'hon. John Young. À sa droite, se trouvait sir Georges-Étienne Cartier, au bras d'une dame Dumas. Son vis-à-vis était le duc de Newcastle, alors gouverneur général du Canada. Afin de satisfaire toutes les dames et demoiselles qui se bousculaient pour danser avec le Prince, celui-ci s'exécuta de bonne grâce jusque vers cinq heures du matin. Il dansa le quadrille, la polka, la valse et la mazurka successivement avec : M^{lle} Delisle, M^{lle} Servante, lady Milne, M^{lle} Napier, M^{me} King, M^{lle} E. Smith, M^{lle} Tyre, M^{me} F. Brown, M^{lle} Leach, M^{lle} Fisher (de Halifax), M^{lle} Sicotte, M^{lle} de Rocheblave, M^{me} C. Freer, M^{lle} Laura Johnson, M^{lle} Belson, M^{lle} Napier (une seconde fois, précisez-t-on !), M^{lle} King, M^{me} Forsyth, M^{lle} Sophia Stewart, l'hon. M^{me} John Sandfield Macdonald¹⁰, née Marie-Christine Waggaman, Canadienne française originaire de la Louisiane¹¹, et, bien entendu, M^{me} Alfred Nelson, née Caroline Scott.

Nul doute que la belle Caroline, alors âgée de vingt-trois ans, dut retenir l'attention du jeune Prince, puisqu'à son retour en Angleterre, il lui envoya en souvenir de cette soirée un superbe diamant qui fut conservé dans la famille pendant deux générations¹².

Dix ans après ce bal de conte de fée, qui défraya la chronique familiale pendant plusieurs décennies, Caroline Scott-Nelson mourait tragiquement à l'âge de trente-trois ans, le 28 janvier 1870¹³, le jour même de la naissance de son dernier enfant, Caroline, dans sa résidence de la rue Saint-Jacques, où elle succomba à une hémorragie interne¹⁴.

Toujours romanesque, son mari rédigea un poème à la mémoire de sa femme, qu'il fit encastrier dans le mur du mausolée érigé pour elle au cimetière de la Côte-des-Neiges. Trois ans plus tard, le 5 janvier 1873, Alfred Nelson, demeuré inconsolable, mourait de chagrin¹⁵.

Ainsi prenait fin un autre épisode romanesque et tragique de cette famille, sur laquelle a toujours semblé peser un destin inusité.

Comme nous l'avons déjà dit, Caroline Scott-Nelson avait eu quatre frères, dont seul l'avant-dernier, James Scott, né en 1837, retiendra ici notre attention, vu que c'est par lui que le nom des Scott entra dans notre

10 *British Canadian*, op. cit., p. 117.

11 On raconte que la ravissante Marie-Christine s'était enfuie à cheval, en pleine nuit, du foyer paternel de Baltimore pour aller épouser en secret, à New York, John Sandfield Macdonald, futur premier ministre de l'Ontario. Cette anecdote, qui m'a été relatée par ma mère, est confirmée par la récente biographie de John Sandfield Macdonald, par Bruce W. Hodgins, *Études biographiques canadiennes*, Presses de l'université de Toronto, 1970, p. 11.

12 L'histoire de ce fameux diamant m'a également été relatée par ma mère, qui la tenait de "tante" Rose Nelson, fille de Caroline Scott.

13 Jean-Jacques Lefebvre, lettre du 11 décembre 1968.

14 Caroline Scott-Nelson eut six enfants : Caroline, surnommée "Cary", mariée à Alfred Guénette; Alfred, célibataire; Maud, mariée à Aristide Rolland; Philippe, marié à Estelle Rhéaume, père de Wolfred qui écrivit *Wolfred Nelson et son temps*, il était médecin-vétérinaire à Waterloo (Québec); Rose, mariée à Frank Atwood aux États-Unis où elle mourut; enfin, une deuxième Caroline, surnommée "Caro", mariée à Félix Daignault; elle fut baptisée quatre jours après la mort de sa mère. Le D^r Nelson habitait en face de la vaste demeure de son père, rue Saint-Jacques, qui devint plus tard l'immeuble du journal *La Presse*. (Renseignements obtenus de M^{lle} Jeanne Guénette, petite-fille de Caroline Nelson, par l'entremise de ma mère.)

15 Ces derniers détails m'ont été racontés par ma mère.

famille. En effet, James Scott, marchand à Saint-Eustache comme son père, épousait en 1870 Louisa Le Moyne, soeur de ma grand-mère Clara Le Moyne¹⁶. James Scott dirigea son commerce à Saint-Eustache jusque vers 1885, alors qu'il alla s'établir à Alfred (Ontario), dans l'Outaouais.

À ce stade-ci de notre récit, il convient de faire intervenir un autre personnage, qui joua un rôle très important dans cette histoire. Il s'agit de l'abbé Thomas-Napoléon Le Moyne, beau-frère de James Scott et frère de ma grand-mère. Né à Saint-Eustache, le 28 décembre 1847, Thomas-Napoléon Le Moyne fit ses études à Sainte-Thérèse, où il fut ordonné prêtre par M^{gr} Fabre, le 14 septembre 1873, le même jour que M^{gr} Bruchési, futur archevêque de Montréal¹⁷. Atteint des fièvres typhoïdes le jour même de son ordination, il fut en convalescence jusqu'en 1874. Après avoir été vicaire à Saint-Anicet (1874-1876), à Saint-Michel de Napierville (1876-1877), à Sainte-Brigide de Montréal (1877-1881), et à Beauharnois (1881-1882), il fut curé de La Passe, de 1882 à 1900, puis de Sainte-Anne de l'Île-du-Grand-Calumet, dans le comté de Pontiac, jusqu'à sa mort en 1910¹⁸.

Missionnaire à Fort-Coulonge et aux Bois-Francs, en même temps que curé de La Passe, où il fit construire une église en 1886, puis curé de Sainte-Anne de l'Île-du-Grand-Calumet, mon grand-oncle Thomas-Napoléon Le Moyne était animé d'un esprit de charité à peu près disparu de nos moeurs, et d'un sens de la justice peu commun. On raconte qu'un jour, revenant des chantiers de Coulonge, il donna ses souliers à un bûcheron et revint pieds nus, tellement ce pauvre diable mal chaussé avait touché sa pitié¹⁹.

Quant à son sens de la justice, on peut facilement le déceler dans les quelques lettres qui nous sont restées de lui, et dans celles que lui écrivaient son beau-frère James Scott, et ses deux soeurs, Louisa et Clara Le Moyne²⁰. En effet, à travers ces quelques lettres, on constate que tous les membres de la famille semblent s'en remettre à lui pour trancher les différends, régler les difficultés et opérer les réconciliations qui s'imposent.

Ainsi, James Scott semble toujours empêtré dans quelque difficulté financière. Il emprunte, ne paie pas ses intérêts à temps, tergiverse, et enfin on doit recourir à l'arbitre suprême qui n'est nul autre que le curé

16 Les Le Moyne, de Saint-Eustache, descendaient en réalité de Jean Guyon du Buisson, premier vassal de Robert Giffard, seigneur de Beauport, émigré en Nouvelle-France en 1634. Le quatrième du nom, Joseph Guyon, épousa Élisabeth Guillet, à Batiscan en 1710. Or, une Guillet avait épousé, en 1691, Jean-Baptiste Le Moyne, cousin de Charles Le Moyne, 1^{er} baron de Longueuil et frère de Pierre Le Moyne d'Iberville. C'est ainsi que Joseph Guyon ajouta le nom des Le Moyne au sien, et que cet illustre nom descendit jusqu'à ma grand-mère (cf. Louis Guyon, *Étude généalogique sur Jean Guyon et ses descendants*, Mercantile Printing, Montréal, 1927, 133 p.)

17 Précision fournie par ma mère.

18 Jean-Marie LeBlanc, Archiviste aux Archives publiques du Canada, lettre du 29 janvier 1970.

19 Anecdote racontée par ma mère.

20 Cette correspondance, accompagnée de divers documents de famille, dont le plus ancien remonte à 1812, et dont un autre, de 1843, est de la main du seigneur Maximilien Globenski, de Saint-Eustache, y compris le testament de ma grand-mère, Clara Le Moyne, m'a été donnée par M^{me} Maurice Scott (née Béatrice Vinet), épouse du fils de James Scott.

Le Moyne. Voici, par exemple, ce qu'écrivait le 3 avril 1885, le notaire C.-H. Champagne, de Saint-Eustache, à notre brave curé :

Mr Thompson me charge de vous informer que Mr Scott ne lui paie aucun intérêt, que ces intérêts s'élèvent actuellement à \$70⁴³, y compris \$2⁰⁰ pour l'enregistrement de l'obligation...²¹.

Ayant écrit à sa soeur Louisa, à ce propos, voici la réponse qu'il reçoit d'elle, en date du lundi 13 avril 1885 :

Mon cher Napoléon,

Je réponds de suite à la lettre que tu m'inclus dans celle de M. Champagne. Tu sais que papa [Louis Le Moyne²²] m'a donné \$900. J'ai retiré \$300 en 1879, \$200 en 1880, qui m'ont été donnés par papa lui-même, de sorte qu'il me revenait \$400... par paiement de \$100 par année. Lorsque j'ai voulu acheter ici, j'ai dû avoir recours à toi pour avoir le droit de vendre ces quatre payments à James Thompson de Saint-Eustache, car tu étais l'exécuteur et l'héritier de papa... Permets-moi de te dire que malgré toute la grande sagesse de papa (et dont je ne me plains pas, Dieu le sait) Clara et toi ainsi que Georges [son autre frère] avez été les mieux partagés, car Clara a eu, je crois sans exagération, \$2,000, Georges \$1,900, et toi le reste. Je n'ai eu moi que \$900... Tant qu'à nos affaires, mon cher frère, elles ne sont pas certainement très prospères, mais puissions-nous passer ce printemps, notre barque serait de nouveau à flot... Cependant si je trouve mon prix pour la maison, je vendrai et nous nous éloignerons... Je regrette beaucoup tout le trouble que je te donne, j'espère que ce sera la dernière fois que tu auras ce désagrément...²³.

Mais ce ne sera pas la dernière fois. Le 24 avril 1885, c'est sa soeur Clara, ma grand-mère, qui lui écrit cette fois, pour lui demander de venir sans faute à Saint-Eustache, afin d'essayer de débrouiller toute cette affaire : «... il faut que tu laisses toutes affaires et que tu viennes sans faute avec tous les papiers qui concernent la famille, la semaine prochaine; il ne faut pas s'en vouloir, et arranger les affaires sans trouble; nous ne sommes que trois, protégeons-nous, mais rien faire au préjudice des autres; nous ne sommes pas sortis de notre affaire avec James...²⁴ ». En effet, celui-ci ayant trop emprunté, semble-t-il, il se voit dans une situation fort difficile. On lit, en effet dans cette même lettre : «... nous espérons nous en sauver, mais il a emprunté beaucoup et les intérêts qu'il a à payer mangent les capitaux. Je pense qu'il serait mieux de tout vendre

21 Ibid.

22 Je possède chez moi un portrait à l'huile de mon arrière-grand-père Louis Le Moyne, ainsi qu'un autre de mon arrière-grand-mère, née Zoé Carmel. Ces deux tableaux furent peints en 1843 à Saint-Eustache par un portraitiste très en vue de l'époque. Ce peintre du nom de Laurent-Auguste Des Rochers, qui épousa la veuve de Chénier après 1837, était le fils du sculpteur Urbain-Brien Des Rochers, élève du grand artiste Louis Quevillon, de l'Île Jésus. (Ce dernier renseignement me vient de J.-Raymond Denault, historien des arts anciens du Québec et 1^{er} vice-président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.)

23 Correspondance, *op. cit.*

24 Ibid.

et rester avec le peu qu'il aura reprendre ailleurs. Suivant nous, ils n'en viendront jamais à bout, ne parle de rien à Louisa, et viens au plus vite pour arranger les affaires; protège-les autant que possible, nous n'en sommes pas jaloux, mais ne fais rien à notre préjudice, car je ne le mérite pas, et vivons tous unis en paix²⁵... »

Voici une autre lettre de ma grand-mère Clara à mon grand-oncle, datée de Saint-Eustache en 1885, qui poursuit sur le même sujet :

Mon cher Frère,

Il me fait peine de voir par ta lettre que ma lettre précédente t'aurait fait de la peine. Si je l'ai fait, c'était seulement pour t'instruire sur ce qui s'était passé, mais à l'avenir je me donnerai bien garde de rien te raconter car je n'aime à indisposer personne les uns contre les autres, et comme tu le dis je suis charitable en actions et le serai autant en paroles; seulement j'espère que tu l'as été autant pour moi en ne parlant pas à Louisa des précautions que je te disais de prendre. Dieu seul sait que mon but n'était pas méchanteté mais prudence; j'aime trop ma soeur pour vouloir lui faire du tort...²⁶.

Voyons maintenant un peu la version de cette affaire embrouillée dans une lettre de James Scott lui-même, adressée à son beau-frère, de Saint-Eustache, le 25 avril 1885 :

Cher Frère,

Je ne puis compléter mon affaire ce matin. Tâche de venir au plus vite afin que j'aie la balance de mes deux cents piastres. J'ai négocié avec Mr. J. Limoges [une autre de ses combinaisons compliquées]; il veut que, en dépit [du fait] que tu as dit que tu paierais les intérêts, et que je lui ai dit moi-même que je les paierais moi-même, si tu ne les paiais pas, il veut que tu lui donnes un paiement en caution, comme quoi si tu venais à mourir et moi aussi qu'il serait sûr de ne pas perdre ses intérêts... Il a trois cents piastres à prêter, il voudrait bien les prêter à la même personne; il me les prêterait... si on voulait lui donner un paiement comme caution... le plus tôt que ce sera fait le mieux ça sera pour moi, vu que j'attends après cela... Le Notaire [Champagne] me dit de faire dire que si tu écrivais à la mère Scott [sa propre mère M^{me} William-Henry Scott] que moi, James, étant bien mal pris, que je lui donne (toi) 200 piastres pour le sortir de son mauvais [pas], c'est tout ce que tu peux faire et que tu espères bien qu'elle en pourra faire autant pour empêcher son fils d'être arrêté; alors en la prenant de même, si elle me donnait 100 ou 200 cents piastres, alors moi à mon tour je viendrais à ton secours... Adresse la lettre au soin de Clara [a-t-il peur que sa femme soit au courant de cette ténébreuse négociation?] si tu écris, ou attends de lui parler toi-même lorsque tu viendras à Saint-Eustache, en lui disant que les 200 cents piastres m'ont protégé un peu mais que j'en ai pas assez...²⁷.

25 Ibid.

26 Ibid.

27 Ibid.

A travers cette lettre entortillée, deux choses ressortent tout de même assez clairement : James Scott semble être dans une situation financière fort embarrassante et cela à tel point qu'il n'hésite pas à recourir à une espèce de chantage pour toucher le coeur charitable de son beau-frère. D'ailleurs, dans une autre lettre, de Louisa cette fois, datée du 4 mai 1885, à Alfred (Ont.), on peut lire ceci : « ... James a dû, suivant sa coutume, ne t'expliquer que la moitié de l'affaire...²⁸ ». Suit alors une longue explication sur la querelle d'argent qui semble alors diviser les deux soeurs Le Moyne et les deux beaux-frères, James Scott et François-Xavier Grignon, époux de Clara.

Nul doute que notre pauvre curé dut régler tant bien que mal cette affaire compliquée, mais au prix de quel esprit de conciliation, de patience et de mansuétude !

James Scott, installé comme marchand à Alfred depuis le printemps de 1885, continue toutefois de se plaindre de ses affaires. Ainsi, dans une lettre datée du 18 mai 1886, voici ce qu'il écrit à son beau-frère : « ... On ne fait pas d'argent, mais pas du tout. C'est démontant, c'est juste pour payer nos dépenses journalières... » Plus loin, il ajoute (fait intéressant à noter) : « ... On fête la St-Jean-Baptiste en grand dans Alfred²⁸ ».

James J. Scott,

General Merchant,

Alfred, Ont. the 18th May 1886

Mon cher Frère

En réponse
à ton aimable lettre
reçue le 18 courant à la

Lettre autographe de James Scott, datée d'Alfred (Ont.), le 18 mai 1886.

(Archives de famille.)

Mais, les affaires ne semblent guère s'améliorer. Voici, en effet, ce qu'écrivit le curé Le Moyne, le 22 juin 1887, à un certain M. Farand, de l'Orignal, comté de Prescott :

28 Ibid.

Connaissant vos bonnes dispositions à l'égard de mon beau-frère M. J.J. Scott, dans vos transactions ensemble, et d'un autre côté connaissant que ma soeur M^{de} Scott a l'assurance d'hériter de sa belle-mère, Mme W^m Scott, de quelques milliers de piastres, je vous donne ma parole d'honneur que j'userai de toute mon influence pour que votre créance soit payée par ma dite soeur sur cet héritage, si toutefois mon beau-frère ne le fait plus tôt... Aussitôt que ma soeur pourra toucher ces argents, je me ferai un devoir de vous en prévenir...²⁹.

Quelques années plus tard, la paix semble enfin rétablie entre les deux familles Scott et Grignon, sans doute grâce aux bons offices de l'infatigable curé puisque en effet, Louisa, alors en promenade au presbytère de son frère, à La Passe, écrit ce qui suit à sa soeur Clara, au début de l'hiver 1896 :

Nous ne pouvons encore traverser [l'Outaouais], mais s'il vient du froid j'arrêterai probablement à Saint-Eustache. Si, réflexion faite, je me décide à coucher à Ottawa ou à passer une journée à Ste-Thérèse, nos arrangements avec les chars [chemin de fer] ne sont pas commodes pour les voyageurs venant de l'Ouest, j'aurais pourtant bien aimé à aller passer la Noël avec vous autres et à entendre votre messe de minuit... J'ai reçu une lettre de Lucienne [une de ses filles], elle me parle de son oncle Xavier [mari de Clara] et de la visite qu'il a fait chez elle. J'ai bien hâte de voir les miens, sans oublier les tiens...³⁰.

Décidément, la paix est rétablie ! En fait, l'année suivante, toujours en promenade chez son frère, Louisa écrit ce qui suit, cette fois à sa nièce Jeanne Grignon, fille de Clara, le 3 septembre 1897, à l'occasion du décès d'une jeune soeur, Françoise :

Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai entendu parler de vous autres. J'espère cependant que vous êtes tous bien... Pauvre Jeanne, je suppose que tu as dû passer de tristes vacances, en deuil, et ta pauvre mère, je pense bien qu'elles n'ont pas dues être bien gaies pour elle non plus, pauvre Françoise j'y pense souvent et ne l'ai nullement oubliée dans mes prières, et Annette [une autre de ses filles] non plus. La lettre dans laquelle ta tante relatait sa mort l'a bien fait pleurer...³¹.

Toujours en promenade au presbytère de son frère à La Passe, voici ce qu'écrivait Louisa à sa nièce Jeanne, le 2 juin 1897. On constate ici que l'approche de la vieillesse lui donne à la fois de l'esprit, de la sérénité et de l'humilité :

Je t'envoie mes compliments et deux paires de poignets hélas ! bien mal faits; la cause en est aux maringouins qui sont légion, et il faut se résigner à souffrir pour coudre, car nous sommes assaillis de tous côtés. Je faisais ce matin cette

29 Ibid.
30 Ibid.
31 Ibid.

réflexion : combien doivent être cruelles les souffrances des pauvres ménagères de l'enfer lorsqu'elles raccommode les califourchons des diables... Il y a un Monsieur de Coulonge qui me dit être prêt à se marier, et il a jouté que ma nièce M^{lle} Jeanne lui avait plu beaucoup; ses intentions, ses regards, ses espérances, ses désirs, ses aspirations, le complément de son bonheur sont à St-Eustache... Je lui ai dit : pourquoi n'êtes-vous pas venu plus souvent à La Passe pendant son séjour ? — J'avais honte, pourquoi ne lui écrivez-vous pas?... Voici son signalement : gros, gras, blond, blanc, yeux bruns, teint indécis, héritier d'un vieux garçon... Devine si tu peux, cherche si tu veux; si tu as des dispositions pour dégêner ce garçon honteux, fais-le moi dire, je serai son précurseur... vas-tu m'aimer un peu si je te trouve un marieux?...³².

Mes dents de devant sont tombées; je faisais ce matin un grand acte d'humilité devant mon miroir; mon Dieu que je suis laide... Ton oncle [le curé] se promène comme un empereur dans son empire de la basse cour; ses sujets emplumés sont beaux et nombreux...³².

Le 9 mars 1900, voici ce qu'écrivit le curé Le Moyne à sa nièce Jeanne :

Je n'ai rien à te dire — sinon que je t'aime gros comme l'église de St-Eustache... As-tu des lueurs de mariage?... Je voulais vous aller voir, mais je suis dans les Pâques... J'ai eu de rudes temps aux chantiers...³³.

Le style du curé Le Moyne est toujours bref, concis, droit au but, mais non moins empreint d'une tendresse affectueuse pour tous les siens. Devenu curé de la paroisse Ste-Anne de l'Île-du-Grand-Calumet, en 1900, voici ce qu'il écrit à sa nièce Jeanne, le 6 février 1901 :

Ma chère Jeannette,

Visite de paroisse, courses aux chantiers, etc. tout est fini, et je m'empresse lentement à te répondre.

Ta chère mère, comme elle serait bien ici, il me semble ! Lorsqu'elle se décidera à venir, je ferai faire le trajet, en même temps, par tante Louisa — ça sera comme une noce — et les noces?...³⁴.

Je sais que tu as bien soin de ta mère, qui vous a tant aimés : tu le comprends mieux que jamais...

Qui désirent passer l'été au Calumet ?

Oncle et tante James, je les embrasse sur les deux joues, et mille autres baisers à toute votre maisonnée...³⁴.

Ma grand-mère Clara étant morte prématurément de tuberculose le 4 juillet 1901, voici ce que le bon curé écrit à sa nièce Jeanne, le 19 août suivant :

Je ne puis me lasser de penser à vous tous depuis que la mère est morte.

J'ai hâte de vous aller voir.

32 Ibid.
33 Ibid.
34 Ibid.

Je suis heureux de savoir que tout va bien chez vous...
Je suis surtout flatté de savoir que les petites [dont ma mère] sont obéissantes et soumises.

Annette et Maurice [deux enfants de James alors en promenade au presbytère] prennent de bonnes vacances...

Ma retraite à Pembroke la semaine prochaine.

Je payerai l'instruction des petits. Tu m'en écriras...³⁶



De gauche à droite : le curé Thomas-Napoléon Le Moyne, Maurice Scott, fils de James Scott, un cocher non identifié, et James Scott. Sur la galerie, Annette Scott, fille de James Scott, M^{lle} Major, ménagère au presbytère, et Cécile Cameron, d'origine indienne, grande amie d'Annette Scott. Photo prise au presbytère de la paroisse Sainte-Anne de l'Île-du-Grand-Calumet, vers 1900. (Archives de famille.)

Outre quelques autres lettres non datées de M^{me} James Scott à son frère le curé Le Moyne, voilà tout ce qui nous reste de cette correspondance. Pourtant, les quelques extraits que nous avons cités plus haut suffisent à dégager les traits de cette grande figure de prêtre, d'apôtre et de conciliateur que fut mon grand-oncle le curé Thomas-Napoléon Le Moyne. Comme la plupart des curés de son époque, et malgré ses lourdes responsabilités pastorales, il semble avoir consacré ses quelques heures de loisir à retracer la généalogie de ses ancêtres. Ainsi, le 24 novembre 1885, il recevait du curé de Saint-Charles-du-Richelieu, une longue lettre en réponse à une demande de renseignements d'ordre généalogique :

Au Rév. Nap. Lemoyne, P^{tre}, Missionnaire
du Vicariat Apostolique de Pontiac.
Monsieur,

Après des recherches soignées dans les hiéroglyphes de

³⁵ Ibid.

nos bons vieux prêtres français qui, en principe, ont desservi la mission de St-Charles et qui n'ont pas eu la bonne idée de faire de tables alphabétiques à leurs registres, voici ce que je puis vous donner. [Suit une soixantaine de pages sur la généalogie des Le Moyne³⁶.]

Non seulement le curé Le Moyne s'occupait-il de généalogie, malgré sa charge épuisante de curé et de missionnaire des chantiers du comté de Pontiac, mais ce fut aussi un bâtisseur d'églises et de chapelles. Or, parmi les nombreuses constructions qu'il érigea, il en est une qui touche de très près notre famille et qui eut, après sa mort, une assez longue histoire, à la fois romanesque et tragique, comme toutes celles qui se rattachent à cette famille. Je veux parler de cette vaste et austère maison d'été qu'il fit construire vers 1900, sur les bords de la rivière Barry, à l'extrémité nord-ouest de l'Île-du-Calumet.

Cette maison, qui servit d'abord de lieu paisible de repos à mon grand-oncle et à ses amis curés des environs, devint par la suite le centre de ralliement de la troisième génération de la famille Scott, de leurs parents et amis. J'ai moi-même passé les plus beaux étés de mon enfance et de ma jeunesse dans ce sanctuaire retiré de l'ouest du Québec. C'est ce que j'essaierai d'évoquer dans la troisième et dernière partie de cette étude, qui ne manquera pas, comme les deux précédentes, d'épisodes romanesques et tragiques.

(à suivre)

JACQUES GOUIN

³⁶ Cette longue lettre du curé de St-Charles, adressée à mon grand-oncle le curé Le Moyne m'a été donnée en copie par M^{me} Maurice Scott, née Béatrice Vinet, épouse du fils de James Scott.

IN MEMORIAM



Edgar Boutet

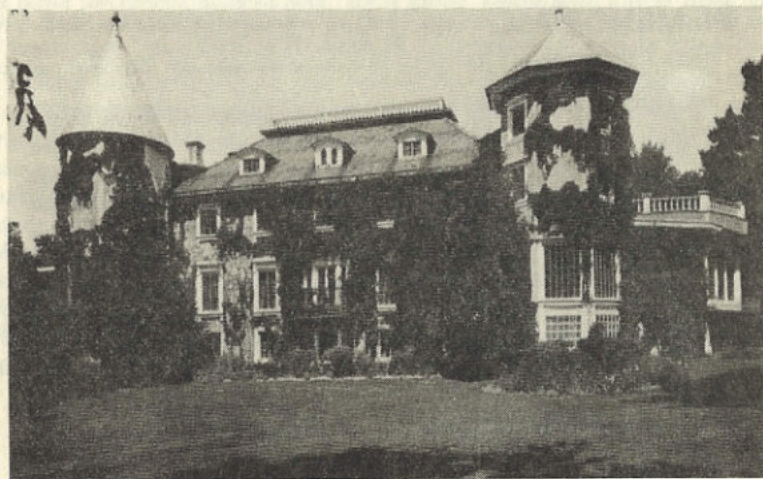
Au moment où notre Société avait enfin réussi à faire éditer un premier tome des écrits historiques d'Edgar Boutet, sous le titre **Le Bon Vieux temps à Hull**, nous apprenions le décès de ce sympathique journaliste et historien de notre région. À sa famille éprouvée, notre Société présente ses plus sincères condoléances.

CONGRÈS ANNUEL
de la
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
DU QUÉBEC
les 11, 12 et 13 juin 1971

En ce cinquième anniversaire de fondation de la Société historique de l'ouest du Québec, il convenait que notre jeune et dynamique société organise cette année le 6^e congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, du 11 au 13 juin 1971, à Hull.

Le programme du congrès de cette année comprendra notamment la visite guidée de la Bibliothèque nationale et des Archives publiques du Canada, à Ottawa, ou, comme variantes, la visite de la maison d'été de Mackenzie King, à Kingsmere, dans le Parc de la Gatineau, ou celle de la maison de sir Wilfrid Laurier, à Ottawa.

Après un déjeuner-buffet au restaurant « La Chaumière » et un dîner gastronomique au restaurant « La Ferme Columbia », à Hull, le samedi 12 juin, les assises du congrès se termineront le dimanche 13 juin au Château Montebello, à l'ombre du manoir Papineau, où mourut il y a exactement cent ans cette année, le grand chef patriote. A cette occasion, M. Séraphin Marion, de la Société royale du Canada et de la Société des Dix, prononcera une causerie de circonstance, intitulée **Papineau, gloire du Canada français**. Après la causerie, les congressistes visiteront le manoir Papineau, sous la direction de M^{me} Simone Paquette, guide attitrée.



Le manoir Papineau construit en 1850. (Photo : Château Montebello.)

PROPOS GÉNÉALOGIQUES

TRADITIONS FAMILIALES *

Dans une revue comme *Asticou*, il me paraîtrait tout à fait superflu d'insister sur l'importance des traditions familiales, car je présume qu'une telle importance est depuis longtemps reconnue et admise de la plupart de nos lecteurs et abonnés.

Je voudrais plutôt souligner et mettre en valeur l'oeuvre d'un pionnier, pionnier qui fut un géant, si l'on tient compte de l'ampleur des recherches qu'il s'est imposées pour mener à bien son immense travail de généalogiste, qui fut publié il y a une quinzaine d'années.

Le R.P. Paul-Eugène Trudel vit le jour à Saint-Augustin, près de Québec, fut ordonné prêtre à la Basilique de cette dernière ville, le 24 août 1914, par le cardinal Bégin. Entrée chez les Franciscains, à Montréal, le 30 novembre 1914, il occupa de nombreux postes dans cette communauté : professeur au collège Séraphique des Trois-Rivières, missionnaire en Terre sainte, commissaire du tiers ordre, définitur provincial, vice-postulateur de la cause du Père Médéric, etc., etc. Quand il mourut à Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 74 ans, il comptait 47 ans et demi de sacerdoce et 46 ans de vie religieuse.

Ce qui est surprenant et admirable dans la vie du R.P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., c'est d'avoir pu trouver le temps, en plus de ses nombreuses fonctions, de compiler la volumineuse généalogie de la famille Trudel en Amérique, généalogie qui compte près de 1,100 pages. Issu lui-même d'une famille de treize enfants, il était fortement attaché à tout ce qui touche de près ou de loin à l'histoire de la famille Trudel. On ne me tiendra pas rigueur si, à titre de collaborateur du R.P. Paul-Eugène, surtout durant mes séjours aux États-Unis, je livre aux lecteurs d'*Asticou* quelques données et renseignements que je puise, pour la plupart, dans cette généalogie.

Jean Trudel, l'ancêtre de tous les Trudel-Trudelle-Trudells d'Amérique**, venait de Parfondeval, petit village situé près de Mortagne, dans le Perche, village que j'ai eu le grand avantage de visiter lors d'un séjour en France, en 1955, de même que plusieurs autres membres de la famille Trudel qui se font toujours un point d'honneur d'aller voir les lieux où ont vécu nos ancêtres. Jean Trudel épousa le 13 novembre 1655, Marguerite Thomas, dont le père et la mère, Jean Thomas et Marguerite Frédry vivaient encore, à ce moment-là, à Stavelot, près de Liège, en Belgique; le contrat de mariage existe toujours et l'inscription de ce mariage au registre de Notre-Dame de Québec, à la date du 14 novembre 1655, est due à la plume du R.P. Jérôme Lallemand, jésuite. Les époux eux-mêmes ont déclaré « ne savoir ni écrire ny signer ».

* Cet article est reproduit, sous forme remaniée, de l'*Action nationale* de septembre 1966.

** Un descendant direct de cet ancêtre, Gaston Trudel, anciennement d'Ottawa, est établi depuis plusieurs années à Norfolk, en Virginie, où il dirige une importante maison d'affaires. Malgré son éloignement du pays natal, il a toujours suivi de près les activités de la région outaouaise où il est né et où il a grandi. Aussi, sommes-nous heureux de lui dédier ce pieux hommage d'un cousin à leur ancêtre commun en terre d'Amérique.

Si les statistiques ne vous ennuiant pas trop, essayez de me suivre dans les chiffres suivants, Jean Trudel et Marguerite Thomas : 11 enfants, dont l'une, Jeanne Trudel, mariée à 11 ans, mit au monde dix enfants. Elle fut baptisée par le R.P. Poncet, jésuite. Les six fils de Jean Trudel et de Marguerite Thomas, soit : Pierre, Nicolas, Antoine, Philippe, Jean et Joseph, eurent respectivement : 18, 14, 4, 13, 14 et 3 enfants. Je sais autant que Pascal que le « moi est haïssable », mais, pour les besoins de la cause, je vous fais part de ma propre ascendance : 1^{re} génération : Jean Trudel et Marguerite Thomas; 2e) leur fils Jean et Louise Mathieu; 3e) leur fils Gabriel et Angélique Grégoire; 4e) leur fils Jean-François Trudel et Suzanne Lefebvre; 5e) leur fils Pierre-Olivier et Marguerite Toutant de Beaugard; 6e) leur fils François-Xavier et Zoé Paquin; 7e) leur fils Joseph-Alfred et Exilda Trudel; 8e) leur fils Jean-Baptiste et Auxilia Bacon; 9e) leur fils Jean-Paul, et Rita Baker; 10e) leurs fils Michel et Luc.

Au moment de sa publication, la Généalogie abordait la 12e génération, et le R.P. Paul-Eugène estimait à 16,486 descendants la progéniture de Jean Trudel et de Marguerite Thomas, chiffre qui atteindrait probablement les 20,000 si tous les Trudel-Trudelle-Trudels avaient pu être retracés en terre d'Amérique.

Au début du XX^e siècle, la famille Trudel adopta un blason familial et une devise « ADSUM » (présent, j'y suis), et un petit journal familial, dirigé par le R.P. Paul-Eugène lui-même, paru durant quelques années, surtout dans le but de préparer les fêtes du troisième centenaire de la famille. A cette occasion, il y eut un magnifique pageant historique au Palais Montcalm de Québec.

Comme on l'a déjà souligné, l'histoire de la famille Trudel c'est l'épitomé de l'histoire du Canada. Notre famille a fourni à l'Église de nombreux prêtres, religieux et religieuses de toutes communautés. Jen ai compté 355, dont S. Excellence M^{gr} Guillaume Trudel, des Pères Blancs, ancien évêque de Tabora, Afrique. Elle a fourni plus de 100 professionnels, médecins, avocats, notaires, pharmaciens, et le nom du sénateur F.-X. Anselme Trudel eut son heure de notoriété à la fin du siècle dernier. Le 19 décembre 1945, à la Société historique de Montréal, M. l'avocat André Nadeau donnait une conférence sur le Sénateur Trudel. **Le Devoir** du lendemain, à la page 12, résume la conférence ainsi : « Un gentilhomme chrétien : le sénateur Trudel. En plus d'avoir été chrétien, il fut un avocat célèbre, un homme politique intègre, un journaliste combatif. » Et **La Vie Nicoletaine** de janvier-mars 1946 (séminaire de Nicolet) publiait une petite monographie du sénateur Trudel avec certains détails particuliers à sa vie de collègue. Comme beaucoup de familles du Québec, les années de misère de la « grandes saignée » ont forcé plusieurs familles Trudel à émigrer aux États-Unis, où l'on écrit Trudell. Et j'emprunte ces mots à l'historien Marcel Trudel, auteur de la préface de la Généalogie : « ... ancêtres et descendants, nous sommes séparés par le grand fleuve du temps; d'une rive à l'autre, la vision est nulle; l'écho est mort et nous ne pouvons pas nous parler; nous restons ainsi sur la rive, impuissants à nous rejoindre avant l'au-delà. Mais heureusement, il nous reste CE LIVRE ».

Jean-Paul Trudel

L'ARCHÉOLOGIE AU QUÉBEC *

Cette année marque le centenaire de la mort de Louis-Joseph Papineau. Il a vécu dans un contexte politique qu'on ne manquera probablement pas de souligner, mais on oubliera très facilement d'évaluer à quel point il a pu être influencé par les changements scientifiques importants qui ont eu lieu en Europe au XIX^e siècle, et qui font maintenant partie de notre héritage.

La méthode historique ou l'étude du passé de l'homme à l'aide de documents écrits était relativement bien établie au XIX^e siècle. Par contre, l'archéologie (préhistorique, classique, historique) ou l'étude des cultures par l'intermédiaire de vestiges d'origine humaine, recueillis d'une façon systématique, était pratiquement inconnue. Jusqu'au XIX^e siècle, la vision européenne du passé suivait une perspective à une échelle très réduite, déterminée par l'interprétation littérale de la Bible, notamment le Livre de la Genèse. Le point d'origine de cette perspective coïncidait avec la création du monde et du premier couple, Adam et Eve, datée par l'archevêque Ussher à 4004 ans avant l'ère chrétienne. Les pièces de pierre taillée trouvées par hasard étaient considérées comme des météorites ou des pierres-de-feu. Les différentes couches de terre et les anciennes terrasses étaient attribuées à des déluges ou à des catastrophes.

Au XIX^e siècle, la spéculation fut graduellement remplacée par des expériences contrôlées, et les principes fondamentaux de plusieurs disciplines scientifiques furent élaborés. En 1816, William Smith publia : **Strata Identified by Organized Fossils**. Il dessina une table de 32 strates et leur assigna un âge relatif à partir des différents fossiles qui avaient été trouvés dans chacune d'elles. En 1830-1833, Charles Lyell publia : **The Principles of Geology**, qui constituait une synthèse des connaissances acquises sur les fossiles et les changements de la terre. La paléontologie établit donc l'existence d'espèces animales disparues, et la géologie, l'existence de la terre bien avant 4000 avant notre ère. En 1839, Boucher de Perthes publia : **Essai sur l'origine du progrès des êtres** et, en 1847 : **Antiquités celtiques et antédiluviennes**. Par ces deux oeuvres, qui présentaient le résultat de ses fouilles dans des gisements et dépôts de la vallée de la Somme, en France, il démontrait, en identifiant des pièces de pierre taillée, l'association de l'activité humaine avec des espèces animales disparues et établissait ainsi l'existence de l'homme bien avant 4000 ans

* L'auteur de cet article, qui est natif de Montmagny, a obtenu un B.Sc. et un M.A. en anthropologie de l'Université de Montréal (1964-1967), et il est à terminer une thèse de doctorat en archéologie à l'université de Calgary, qu'il soutiendra en 1971. Depuis 1965, M. Marois fait des fouilles archéologiques pour le Service des sites historiques du ministère du Nord canadien et des Affaires indiennes. Il a tour à tour procédé à des excavations au fort de Côteau-du-Lac, fait une reconnaissance de la vallée de l'Outaouais, de Plaisance à Oka, et de la vallée de la Gatineau, au sud du parc La Vérendrye. Depuis le 11 avril 1969, il est archéologue du Québec au Musée national de l'homme, à Ottawa.

avant notre ère. Les conclusions de Boucher de Perthes soulevèrent des polémiques acerbes et passionnées en Europe mais ne furent acceptées qu'après la visite dans la vallée de la Somme, en 1857, de John Prestwich et John Evans qui retournèrent en Angleterre, convaincus du bien-fondé des assertions de Boucher de Perthes. Cette même année-là, Charles Lyell en arrivait à la même conclusion. Deux ans plus tard, en 1859, Charles Darwin publiait : **L'Évolution des espèces**, qui élaborait les mécanismes des changements biologiques susceptibles de conduire à des espèces différents, avec le temps. Il serait trop long d'énumérer tous les travaux d'envergure parus au XIX^e siècle. Il suffit de constater que ces recherches empiriques et scientifiques, qui ont été poursuivies par la suite et qui se poursuivent encore, ont donné un cadre plus élargi à notre façon de penser, ont renouvelé d'une manière irréversible notre vision du passé et ont permis d'étudier l'homme dans une perspective plus profonde qu'autrefois.

Au Québec, notre système philosophique a longtemps été celui de saint Thomas d'Aquin, et l'enseignement d'idées nouvelles comme celles qui ont été mentionnées plus haut ne recevait qu'une attention secondaire. On les connaissait mais non en profondeur. Ce qui explique en partie le retard considérable du Québec dans des branches scientifiques dont la théorie ne se conformait pas au système religieux établi. L'archéologie en fut une des victimes.

Pour la première moitié du XX^e siècle, les travaux préhistoriques au Québec se résument en quelques lignes. En 1916, Speck effectua des fouilles à Tadoussac, ainsi que Wintemberg en 1943. A part quelques travaux isolés, l'archéologie au Québec n'était pratiquement pas organisée. Vers 1957, on fonda la Société d'archéologie de Sherbrooke et on organisa plusieurs camps de fouilles dans les années '60. En 1961, la création du Département d'anthropologie à l'Université de Montréal répondait enfin à un besoin qui se faisait de plus en plus pressant. Ce département rendait enfin accessible aux Québécois la profession d'anthropologue (ethnologue, archéologue, anthropologue physique). Depuis cette date, quelques diplômés se sont spécialisés en archéologie préhistorique et poursuivent leurs études soit au Canada soit aux États-Unis en vue d'obtenir leur doctorat. Depuis quelques années, le ministère des Affaires culturelles, par l'intermédiaire de sa Section d'archéologie qui est dirigée par un archéologue qualifié, accorde des subventions aux chercheurs qui désirent effectuer des fouilles archéologiques au Québec, et s'occupe du fonctionnement ainsi que du maintien de plus de huit sociétés d'archéologie préhistorique et de plusieurs musées régionaux. L'Université du Québec aux Trois-Rivières finance également des fouilles depuis 1966 et possède un musée qui offre un caractère vraiment international.

Ces récents débuts témoignent d'un dynamisme exceptionnel et d'une forte volonté d'apporter une contribution valable dans une branche scientifique dont les Québécois se sont tenus si longtemps à l'écart. Cependant, les fruits de ces efforts ne sont pas encore assurés.

En effet, aucune loi n'exige une carte de compétence de la part de celui qui entreprend des fouilles archéologiques. Beaucoup de gens qui

détiennent des postes de commande ignorent encore les éléments formateurs que l'anthropologie peut apporter à une population. Il est possible d'engager un professeur pour enseigner l'archéologie sans faire vérifier sa carte de compétence par des gens qualifiés. D'autres calculent la productivité exclusivement en termes de dollars et, comme l'archéologie n'est pas rentable en soi, on lui refuse sa raison d'être. Pourtant, tout ne s'évalue pas seulement en dollars. Si oui, combien faudrait-il payer pour que l'ensemble d'une population reconnaisse une plus grande valeur humaine à un frère noir ou à un frère amérindien ? Combien faudrait-il payer pour récrire plus objectivement un chapitre de notre histoire si les travaux de recherche de base n'existent pas ? La question n'est pas de savoir s'il faut produire plus d'anthropologues que de technologues, d'administrateurs ou de technocrates. La question à se poser est la suivante : peut-on désormais se passer complètement de l'anthropologie, de l'histoire et de toutes ses sciences auxiliaires, si l'on désire donner à ses activités une dimension vraiment humaine ?

Il est évident que la réponse à cette question est non. A nous de consentir à payer le prix de cette nouvelle dimension culturelle. Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

ROGER MAROIS

Cordiale bienvenue aux délégués de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, qui se réunissent en congrès à Hull les 11, 12 et 13 juin cette année. Que leurs assises soient des plus fructueuses et que, de leur séjour chez nous, ils gardent le plus agréable souvenir !

Le Musée de l'Outaouais



CATALOGUE DE LIVRES ET REVUES

FRANCE

- Bulletins de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique**, tome 105, année 1966 (Don de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique).
- Études normandes**, n° 189, nos LIX-LX, 1966, numéros spéciaux sur Hastings 1066-1966 (Don de l'Association d'Études Normandes).
- Les Monuments historiques de la France**, n° 4, oct.-nov. 1968 (Don de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites).
- Revue d'histoire de l'Église de France**, tome LIV n° 152, janvier-juin 1968 (Don de la Société d'histoire ecclésiastique de la France).
- Arts et traditions populaires**, année 16, nos 3-4, juillet-déc. 1968 (Don de la Société d'ethnologie française).
- Revue historique de l'Armée**, 25^e année, n° 1, 1969 (Don du Service historique de l'Armée).
- Guide du lecteur**, Ministère d'État, Affaires culturelles, Archives Nationales, 1966 (Don du Ministère des Affaires culturelles).
- Musée de l'histoire de France**, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Archives Nationales, 1958 (Don des Archives Nationales).
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, tome XCV, année 1962 (Don de la Société).
- France-Canada (1855-1955)**, Catalogue de l'Exposition, 1955 (Don des Archives nationales).
- Catalogues général des cartes, plans et dessins d'architecture**, 1964 (Don des Archives nationales).
- Revue historique de droit français et étranger**, oct.-déc. 1968, n° 4, 46^e année (Don de la Revue).

ROYAUME-UNI

- The Historical Journal**, vol. 11, 1968, n° 3 (Don de la Cambridge University Press).
- The English Historical Review**, vol. LXXXIV, n° 330, janvier 1969 (Don de la Revue).
- Scottish Studies**, vol. 12, 1968 (Don de l'Université d'Édimbourg).
- The Welsh History Review**, vol. 4, déc. 1968, n° 2 (Don de la Revue).
- History Today**, janvier 1969 (Don de la Revue).
- Annual Bulletin of Historical Literature**, n° LII, 1966 (Don de la Historical Association).
- Past & Present**, n° 42, février 1969 (Don de la Past and Present Society).
- Old Cornwall**, vol. VII, n° 4, printemps 1969 (Don de la Federation of Old Cornwall Societies).
- Bulletin of the Institute of Historical Research**, vol. XLI, n° 104, nov. 1968 (Don du Bulletin).
- The Wiltshire Archaeological and Natural History Magazine**, vol. 63, 1968 (Don de la Wiltshire Archaeological and Natural History Society).
- History**, vol. LIV, n° 180, fév. 1969 (Don de la Historical Association).
- Journal of the Society of Archivists**, vol. III, n° 9, avril 1969 (Don de la Société).
- Archives**, vol. VIII, n° 40, oct. 1968 (Don de la British Records Association).

- Oxoniensia**, vol. XXXII, 1967 (Don de la Oxford Architectural & Historical Society).
- University of Birmingham Historical Journal**, vol. XI, n° 2, 1968 (Don de l'Université).
- Teaching History**, vol. 1, n° 1, mai 1969 (Don de la Historical Association).

ÉTATS-UNIS

- The American Historical Review**, vol. LXXIV, n° 3, février 1969 (Don de la Revue).
- The Journal of American History**, vol. LV, n° 4, mars 1969 (Don de la Organization of American Historians).
- Louisiana History**, vol. IX, n° 2, printemps 1968 (Don de la Louisiana Historical Association).
- The New York Historical Society Quarterly**, vol. LIII, n° 2, avril 1969 (Don de la New York Historical Society).
- The Journal of Southern History**, vol. XXXIV, n° 4, nov. 1968 (Don de la Southern Historical Association).
- The Journal of Arizona History**, vol. 9, n° 4, hiver 1968 (Don de la Arizona Pioneers' Historical Society).
- The Chronicles of Oklahoma**, vol. XLVI, n° 3, automne 1968 (Don de la Oklahoma Historical Society).
- Nebraska History**, vol. 49, n° 3, automne 1968 (Don de la Nebraska State Historical Society).
- The Colorado Magazine**, vol. XLVI, n° 1, 1969 (Don de la State Historical Society of Colorado).
- Southwestern Historical Quarterly**, vol. LXXII, n° 3, janvier 1969 (Don de la Texas State Historical Association).
- The California Historical Society Quarterly**, vol. XLVII, n° 4, déc. 1968 (Don de la California Historical Society).
- Journal of the Illinois State Historical Society**, vol. LXI, n° 4, hiver 1968 (Don de la Illinois State Historical Society).
- Michigan History**, vol. LII, n° 2, été 1968 (Don de la Michigan Historical Commission).
- Rhode Island History**, vol. 27, n° 4, octobre 1968 (Don de la Rhode Island Historical Society).
- The Pacific Historian**, vol. 12, n° 4, automne 1968 (Don du Pacific Center for Western Historical Studies).
- Montana : The Magazine of Western History**, vol. XIX, n° 1, hiver 1969 (Don de la Montana Historical Society).
- Minnesota History**, vol. 40, n° 8, hiver 1967 (Don de la Minnesota Historical Society).
- Wisconsin Magazine of History**, vol. 52, n° 2, hiver 1968-1969 (Don de la State Historical Society of Wisconsin).
- Annals of Wyoming**, vol. 40, n° 2, oct. 1968 (Don du Wyoming State Archives and Historical Department).
- Historical New Hampshire**, vol. XXIII, n° 4, hiver 1968 (Don de la New Hampshire Historical Society).
- The North Carolina Historical Review**, vol. XLV, n° 4, oct. 1968 (Don du North Carolina State Department of Archives and History).
- The Quarterly Journal of the Library of Congress**, vol. 25, n° 4, oct. 1968 (Don de la Bibliothèque du Congrès).
- The American Heritage Pictorial Atlas of United States History**, American Heritage : The Magazine of History, 1966. (Don de l'ambassade des États-Unis à Ottawa).

Fin

Société historique de l'ouest du Québec

BUTS :

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous ouvrages, documents et objets se rattachant à l'histoire de la région;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des municipalités de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers le résultat de ses travaux et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les municipalités de l'ouest du Québec dans le domaine toponymique et touristique.

SPHÈRE D'ACTION :

La Société exerce son activité surtout dans les sept comtés suivants du Québec : Témiscamingue, Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle, Papineau, Argen-teuil. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du terri-toire québécois ou canadien.

SIÈGE SOCIAL :

Hull, métropole de l'ouest du Québec.

Cotisation

Nota : La cotisation comprend l'abonnement à **Asticou**

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| 1.—Membre ordinaire | \$5 |
| 2.—Membre étudiant | \$1 |
| 3.—Membre bienfaiteur | \$10 ou plus |

Veuillez adresser votre chèque ou mandat de poste à :

Monsieur le Trésorier
Société historique de l'ouest du Québec
Musée de l'Outaouais
Parc Jacques-Cartier
C.P. 7
Hull (Québec)

S.H.O.Q.

Nom

Adresse

Tél. : Domicile

Bureau

Occupation

Cotisation : 1) Membre ordinaire

2) Membre étudiant

Membre bienfaiteur